

Cyberbulletin

Mardi 19 juin 2007

[Organisation du monde des RH] Reconnaissiez les compétences et acquis de vos employés

Il existe de nombreux avantages pour une entreprise à reconnaître les acquis et les compétences de ses employés :

- Avoir un portrait des compétences des employés
- Organiser la formation manquante afin d'augmenter la performance de l'équipe
- Diminuer les risques d'erreurs
- Fidéliser le personnel et bien d'autres

Consultez le document ci-joint pour découvrir le Service de la reconnaissance des acquis et des compétences de Lanaudière.